



Championnat de Belgique JEUNES INDOOR

DATE : **LIEU :** **HORAIRE :** **FRAIS D'INSCRIPTIONS :** VOIR INVITATION DE L'ORGANISATEUR

Suite à la décision prise le 30/06/08 par la Fédération Royale Belge de Tir à l'Arc, (actuelle Royal Belgian Archery) tout archer allochtone de quelque nationalité qu'il soit, peut participer aux Championnats de Belgique à la condition qu'il soit membre d'un club de la HBL ou de la LFBTA depuis un an accompli à la date de la compétition.

INSCRIPTIONS

Le championnat de Belgique Jeunes est open (Il n'y a pas de sélections pour ces championnats jeunes) , ils sont ouverts à tous les archers des deux ligues en règle de cotisation.

Les inscriptions se font auprès de l'organisateur suivant les modalités prévues sur l'invitation.

Toute inscription ne respectant pas ces directives ne sera pas prise en considération.

REPAS

Modalités de réservation et paiement : voir invitation.

BOISSONS/ TABAC :



Aucune boisson alcoolisée ne peut être introduite dans la salle de championnat ainsi que dans la salle d'échauffement.



De même qu'il sera interdit de fumer dans les locaux du complexe sportif.

PROGRAMME (voir invitation)

07 H 00 : Ouverture du secrétariat :

08 H 15 : Cérémonie d'ouverture :

08 H 30 : Epreuves de qualification : Recurve **et** compound Dames/Hommes **Juniors et Cadets**

10 H 35 : Epreuves de qualification : Recurve **et** compound Dames/Hommes **Pupilles et Benjamin**

Vers 12 H 30 Début des phases éliminatoires et finales

Vers 18 H 00 Remise des prix :

Toutes les informations utiles se trouvent sur les sites des deux ligues : www.LFBTA.be ou

www.handboogliga.org ou de la RBA www.belgium-archery.be

!! Programme susceptible de modification par l'organisateur suivant l'évolution de la compétition ou disponibilité de salle !!!!

Toute modification d'horaire sera annoncée



REGLEMENT :

Championnat de Belgique individuel jeunes

Le nombre de participants au championnat de Belgique jeunes **pouvant être limité** par la capacité de la salle à accueillir un certain nombre d'archers, le nombre maximum d'archers possible **pourrait être** de : 96 Benjamins et pupilles et de 96 Juniors et cadets.

Afin de permettre une utilisation maximale de la salle et de permettre à un maximum d'archers de participer, les classes d'arcs peuvent être panachées sur les cibles durant les tirs de qualifications.

CATEGORIES:

Le championnat de Belgique jeunes étant organisé en février, et bien que les changements de catégorie se fassent au 01/01 de l'année en cours, étant donné que les championnats clôturent la saison indoor de l'année précédente, les archers participent à ce championnat dans la catégorie dans laquelle ils ont débuté la saison. indoor précédent l'année de l'organisation du championnat de Belgique jeunes.

Exemple : Un archer qui a débuté la saison en catégorie cadet et qui au 01/01 de l'année en cours passe en catégorie junior, participera à ce championnat dans la catégorie cadet.

Il ne sera pas tenu compte du changement de catégorie qui a eu lieu au 01/01/2012.

Cette disposition n'est d'application que pour ce championnat de Belgique jeune, toutes les autres compétitions auxquelles l'archer participera à partir du 01/01 de l'année en cours se feront dans la catégorie junior.

La catégorie Pupille ne sera pas d'actualité pour les arcs compound, ils seront classés avec les benjamins.

Catégories Dames/Hommes			Blasons	Distance
Pupilles Recurve:		Âgé de 12 ans et moins	60 Cm	18 M
Benjamins	recurves	Âgés de 13 à 14 ans inclus		
	compounds			
Cadets	recurves	Âgés de 15 à 17 ans inclus	40 Cm	
Cadets	Compounds	Âgés de 15 à 17 ans inclus	Tri spot*	
Juniors	recurves	Âgés de 18 à 20 ans inclus	Tri Spot C* ou R*	
	compounds			

* **Les tris spot spécifiques Recurves (deux zones 10) et compound (10 unique) seront utilisés.**



PROCEDURE DE TIR

QUALIFICATIONS

- Qualifications en AB-CD : après 2 volées d'essais, chaque archer tire 10 x 3 flèches sur le blason correspondant à sa catégorie (120 sec / 3 flèches)..
- d'éventuelles cibles seront placées dans un local voisin afin de permettre aux archers encore dans la compétition de s'échauffer.
- Les blasons seront placés à 18 M de la ligne de tir et le centre du jaune se trouvera à 130 Cm du sol +/- 5 cm

Placement des blasons (Tri spot Distances entre les zones marquantes) :

Placement de 4 tri spot sur une butte de tir

La distance entre les blasons C /B ne sera pas inférieure à 10 cm

La distance entre A/C et B/D n'excédera pas 2 cm.

ELIMINATOIRES & FINALES :

Les éliminatoires et finales ne seront pas tirées suivant le système d'alternance.

Les archers sont placés en fonction des résultats de la phase de qualification.

Un archer qui a tiré au moins une flèche durant l'épreuve de qualification sera classé sur la base du score qu'il a obtenu durant la compétition à la fois dans la compétition individuelle et dans la compétition par équipe. Selon les règles en vigueur de la WA , il n'y a pas d'exigences de terminer l'épreuve pour être classé, et par conséquent cet archer participera à l'épreuve éliminatoire s'il n'y a pas de seuil de qualification. Si un archer n'a pas tiré une seule flèche dans l'épreuve de qualification, **lui et son équipe** (s'il est membre d'une équipe) ne seront pas classés et son adversaire pour le premier tour d'élimination sera exempté de ce tour.

- Tous les matchs sont tirés sous forme de sets.
- Chaque match consistant en un maximum de 5 sets de 3 flèches (120 secondes par volée de 3 flèches)
- Pour toutes les catégories, les duels sont tirés sur le même type de blasons que celui sur lequel les qualifications ont été tirées.
- Durant les phases éliminatoires jusqu'aux ½ finales, les archers tirent à deux par butte de tir
- Durant les finales (or et bronze) les archers tirent seuls sur leur propre butte de tir.
- Les blasons seront placés à 18 M de la ligne de tir et le centre du jaune se trouvera à 130 Cm du sol +/- 5 cm

Placement de 2 tri spot sur une butte de tir :

Un écart de 25 cm entre les deux zones marquantes peut être admis.

- Si un tireur rencontre un forfait (bye), il ne tirera que le nombre de sets minimum donnant la victoire (à savoir 3 sets) ses points ne seront pas affichés et ne compteront pas pour un éventuel record



!!! L'archer concerné ne pourra tirer qu'un maximum de trois flèches par set soit un total de 9 flèches.

Dans le cas où un archer tirerait plus de flèches que le nombre autorisé par set, la remarque lui sera faite par un arbitre.

Si malgré cela, il continue à dépasser le nombre de flèches autorisé, il cessera le tir pour la durée restante du match.

Cette mesure n'ayant aucune influence sur le reste de la compétition, il reprendra sa place normale dans l'évolution des matchs.

CONTROLE DU TEMPS DE TIR.

- Le contrôle de temps se fera avec des moyens visuels et auditifs.
- Ni durant les éliminatoires, ni pendant les finales, le décompte du temps ne sera interrompu...
- L'archer concerné par un incident doit terminer sa volée dans le temps imparti (2 minutes ou 40 secondes selon l'épreuve en cours). Il pourra utiliser son matériel de réserve placé en arrière de la ligne de tir.

PROCEDURE DE RUPTURE D'EGALITE.

Après l'épreuve de qualification

- Vu que 32 archers maximum par catégories seront sélectionnés, en cas d'égalité pour entrer dans les épreuves éliminatoires le départage se fera au moyen d'un tir de barrage.
- En cas d'égalité parmi les 32 sélectionnés:
 - Le plus grand nombre de dix,
 - le plus grand nombre de neuf sont pris en considération.
 - Si l'égalité subsiste, un tirage au sort décide du positionnement dans le tableau des matches de l'épreuve éliminatoire.
 - Le tirage au sort ce fait par le chef-arbitre en présence des archers concernés.

Après un match :

Si une égalité se présente à la fin des 5 sets,

- Tir d'une flèche pour le score
- Si l'égalité persiste, la flèche la plus proche du centre désigne le vainqueur.
- Si malgré cela l'égalité persiste toujours, on recommence le tir de barrage suivant la procédure ci-dessus.

Lorsque le tir de barrage se fait sur tri spot, chaque archer tirera dans le spot du centre.



COMPTAGE DES SCORES.

- Les archers compound doivent tenir compte du dix « inner-ten ».
- Durant les éliminatoires, l'archer donne les points de ses propres flèches sous le contrôle des autres archers de la cible. Les points sont inscrits par les archers.
- En cas de désaccord sur la valeur d'une flèche, appel peut être fait auprès d'un seul arbitre qui jugera le point, la décision est finale et sans appel.
- Il ne peut être fait recours au jury d'appel pour la valeur d'une flèche.
- Durant les phases finales, les scores sont vérifiés par un arbitre.
- Les feuilles de marques **doivent être signées** par les archers de la cible. Ils montrent ainsi leur accord sur les points inscrits.
- Cette procédure se déroule toujours lorsque les archers sont proches des cibles.
- Aucune réclamation ne sera admise après que les feuilles de marques signées aient été rentrées au secrétariat.
- Il y aura 2 feuilles de score par cible
- Les organisateurs ne sont pas obligés d'accepter ou d'enregistrer des feuilles de score soumises sans signatures, somme totale, nombre de 10 et nombre de 9 ou qui contiennent des erreurs de calcul. Les organisateurs ou les officiels ne sont pas obligés de vérifier l'exactitude des feuilles de scores qui leur sont soumises, cependant s'ils remarquent une erreur, ils devront la corriger et le résultat obtenu après correction sera retenu.
- Toutes les corrections devront être effectuées avant l'étape suivante de la compétition
- Si une divergence apparaît dans la somme totale, la somme totale des scores de la flèche la plus basse deviendra finale.
- Tout appel concernant le placement dans le ranking, ou dans les matches doit se faire avant le début du match. Une fois le match en cours aucune modification ne pourra être apportée.
- Toute falsification ou modification de score par un archer sans l'accord des archers de la cible ou d'un arbitre entraînera la disqualification de l'archer concerné.
- Si un archer persiste dans le fait de retirer ses flèches de la cible avant que les scores aient été notés alors que la remarque lui a été faite par un arbitre pourra être disqualifié

Rappel : L'archer qui gagne le set marque 2 points, celui qui perd 0 points, en cas d'égalité 1 point partout.

TENUE :



- Pantalon de sport + t-shirt du club ou t-shirt blanc.
- Chaussures de sport OBLIGATOIRES.

Les jeans sont interdits même si ceux – ci font partie de la tenue de Club.

JURY D'APPEL.

- Tout incident de tir doit être soumis immédiatement, avant la phase suivante de la compétition, au jury d'appel par l'archer concerné ou par la personne de son club qui le représente.
- Pour être recevable, tout appel doit être introduit en utilisant le formulaire d'appel en annexe.
- Dans le cas où cela pourrait affecter la progression d'un athlète entre une phase de la compétition et la suivante, l'intention de faire appel doit être exprimée dans les 5 minutes.
- **Il ne peut être fait appel au jury d'appel concernant la valeur d'une flèche.**
- La compétition est interrompue jusqu'à ce que le jury d'appel ait rendu sa décision.
- La décision de jury d'appel est définitive.
- L'appel doit être soumis par écrit au cours des 15 minutes après la fin de l'épreuve ou du match concerné.
- Après avoir pris sa décision, le jury d'appel remplira le PV d'appel en annexe, l'archer, le responsable de l'arbitrage du jour ainsi que le comité organisateur le signeront pour pris connaissance.
- Les trois membres du jury d'appel seront désignés par la RBAF au plus tard 15 jours avant la date du championnat
- Ne sont pas éligibles pour faire partie du jury d'appel : les membres du comité organisateurs, les athlètes prenant part à la compétition et les arbitres du jour.

REMARQUES

- Ce règlement National est d'application.
- Tout point non précisé relève du règlement de la WA
- Règlement approuvé par l'UC de la RBA



PV D'APPEL

Composition du jury d'appel : NOM : _____ PRENOM : _____
NOM : _____ PRENOM : _____
NOM : _____ PRENOM : _____
Appel reçu le / /20 individuel de : Nom : _____ : Prénom : _____
Club : _____ représenté par : _____
Équipe : Nom : _____ : Prénom : _____

Le jury d'appel décide : l'appel non fondé et /ou non recevable

L'appel recevable

DECISION CONCERNANT L'APPEL

L'appel étant jugé recevable et reçu dans les conditions et délais prévus au règlement du présent championnat le jury ayant délibéré décide :
Fait à : _____ le /02/20 à _____ heure _____ Minutes.
Signature des membres du jury d'appel :

Pris connaissance le /09/20 à _____ heure _____ Minutes.

L'appelant : _____ Signature : _____ Nom : _____

Le responsable à l'arbitrage du jour : Signature : _____ Nom : _____

Le comité organisateur : _____ Signature : _____ Nom : _____